

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Garde Amis Inc.		Date d'inspection Le 29 juillet 2026		
Nom de l'établissement Le Club Anna Malenfant 2		Numéro de permis 2006540		
Adresse 500 rue Centrale Dieppe NB E1A 6V7		Numéro de téléphone (506) 383-8470		
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE		
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer l'inspection de renouvellement.

La mentore en assurance de la qualité est présente en avant-midi pendant les périodes de jeux libres à l'intérieur ainsi que durant l'heure du dîner. Les enfants participent à une variété d'activités dans le cadre de la journée thématique intitulée « Super mercredi ». Ils prennent part à des ateliers de danse africaine et marocaine, confectionnent des biscuits pour chiens, fabriquent de la pâte à modeler à la lavande et participent à diverses activités dans le gymnase. Les enfants ont également accès à plusieurs choix d'activités libres, notamment la construction avec des blocs LEGO, les jeux imaginaires avec des poupées Barbie, le tricot et les jeux de table. Les membres du personnel sont activement engagés auprès des enfants et soutiennent leurs intérêts et leurs choix de jeux.

Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant l'entreposage des produits de nettoyage. La mentore en assurance de la qualité observe une bouteille de lingettes Lysol ainsi qu'une bouteille de produit nettoyant Bano rangées dans une armoire en hauteur dans la salle de bain, laquelle était munie d'un loquet de sécurité pour enfants. Cependant, les produits portant un numéro d'identification du médicament (DIN) ainsi que ceux affichant un pictogramme du SIMDUT doivent être entreposés dans un endroit verrouillé sous clé. L'administratrice a immédiatement rangé les produits de nettoyage dans un espace distinct et verrouillé.

L'aire de jeu extérieure désignée est le terrain de jeu de l'école. Puisque cette aire de jeu ne fait pas partie des installations de la garderie, elle n'a pas été inspectée lors de l'inspection de renouvellement. C'est la responsabilité de l'exploitant de s'assurer que l'aire de jeu extérieure est entretenue de façon sécuritaire et qu'elle est exempte de dangers pour les enfants.

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 juillet 2026

Date

original signé par
Francine Melanson

Le 29 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"